



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
25 mai 2023	9	0	0	2	0

Vote(s) pour : 9  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 08 juin 2023

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY Présidente du SERM

### Point n° 4 : Affectation du résultat de l'exercice 2022

Le Comité Syndical

VU l'instruction budgétaire M49,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

VU la délibération du 08 juin 2023 relative au Compte Administratif 2022 ;

### DECIDE

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget 2022 du SERM comme suit :

Affectation aux réserves (1068)	<b>970 901,49</b>
Report en section d'exploitation (R 002)	<b>4 168 827,88</b>

La Présidente du SERM

Rachel BURY